

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 17 juillet 2025

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline	X			
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne	X			
Mme PAYRASTRE Elisabeth		X		
M CODECCO Didier	X			
M CONDOUMY Philippe		X	C. CAVAILLE	
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique	X			

Horaire de séance :  
 Ouverture de séance :  
 21h00  
 Clôture de séance :  
 22h45  
  
 Prochain Conseil :  
 Septembre

Liste des observateurs :

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 11 juin 2025
2. Délibération Mise en place de l'outil « Déclaloc » Terres du Lauragais
3. Point Travaux église et Pool Routier
4. Organisation de la journée citoyenne
5. Comptes rendus des réunions intercommunales
6. Distribution du magazine intercommunal des Terres du Lauragais
7. Questions diverses

## Compte rendu de séance :

### 1. Approbation des comptes rendus

Approbation du compte rendu de la séance du 11 juin 2025

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0

### 2. Délibération Mise en place de l'outil « Déclaloc » Terres du Lauragais

L'Outil « Déclaloc » est déployé par la société Nouveaux Territoires.

Il s'agit d'un outil mutualisé de déclaration préalable des locations de courte durée.

Cette solution permettra aux détenteurs de gîtes/chambres d'hôtes d'effectuer en ligne :

Le CERFA de déclaration des meublés de tourisme ;

Le CERFA de déclaration des chambres d'hôtes ;

La déclaration Loi pour une République numérique et l'obtention d'un numéro d'enregistrement à 13 chiffres obligatoirement affiché par les plateformes de location en ligne.

Les communes intéressées peuvent bénéficier de ce service numérique proposé par la Communauté de communes des Terres du Lauragais gratuitement. Une convention de mise à disposition de ce service sera conclue afin de déterminer les engagements de chacun, un modèle est joint en annexe.

Ayant des chambres d'hôtes et gîtes sur la commune, nous proposons de signer la convention avec TDL.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	1

### 3. Point Travaux église et Pool Routier

Travaux vitraux :

Pour rappel, montant des travaux TTC 5 688, 54 €

Remboursement assurance

<b>Indemnité totale franchise et vétusté à charge déduites :</b>	<b>3 946,98 €</b>
<b>Premier versement :</b>	<b>2 377,70 €</b>
<b>Second versement (sur présentation de justificatifs) :</b>	<b>1 569,28 €</b>

Travaux vitres : pas de nouvelle du début des travaux, malgré les relances.

Travaux toiture chapelle : devis signé, attente retour artisan.

Pool routier : Travaux Route de Maureville (VC5) En Cabille / En Fériol réalisés.

### 4. Organisation de la journée citoyenne

Samedi 27 septembre :

Maintenance panneau de signalisation et nomination des voies

Nettoyage du Garage / Mairie / Salle des fêtes/église

Réfection point poubelle chemin de l'Alhié et route de Maureville

Rangement salle archives pour travaux...

## **5. Comptes rendus des réunions intercommunales**

Conférence des maires TDL – 01/07/2025

Points importants

Pool routier 2026

Service de prestation

TA sur nouvelles Zones Artisanales

Réunion portage des repas TDL – 07/07/2025

Demande de connaitre les bénéficiaires par commune.

Prix du repas par prestataire (confection/livraison) 9, 06 € TTC.

Coût pour bénéficiaire repas classique 7, 60 € TTC / repas mixé 8, 90 € TTC.

Demande de mise en place d'une grille tarifaire en fonction des ressources du bénéficiaire.

Conseil communautaire TDL – 08/07/2025

Délibération de principe pour l'élaboration PLUi (transfert de compétence PLU à CCTDL) 37 pour / 26 contre / 8 abstentions.

Détermination du tarif de vente parcelle OGF Camave III.

Achat terrain / bornage / viabilisation 222 582 € pour 6 047 m<sup>2</sup>.

Vente des 2 parcelles au prix de 65 €/m<sup>2</sup> ferait un total de 393 055 €.

DELTA positif d'environ 170 000 € pour la CCTDL.

Choix aménageur pour Camave IV.

Achat du terrain en 2023 à 820 800 €

Décision de confier la prestation à un aménageur privé (investissement initial 1, 8M € pour la CCDTL).

Vente du terrain à l'aménageur 350 000 €, l'aménageur vendra les parcelles à 62 €/m<sup>2</sup> pour 10 lots sur 29 618 m<sup>2</sup> au total.

DELTA négatif d'environ 551 000 € pour la CCTDL.

Bâtiment espace jeunesse Nailloux :

Fourniture bâtiment modulaire : environ 180 000 €.

Travaux terrassement pour bâtiment modulaire : 80 000 €.

Chauffage/Climatisation crèche Sainte Foy : 60 000 €.

## **6. Distribution du magazine intercommunal des Terres du Lauragais**

A distribuer avant le 1er septembre

## **7. Questions diverses**

- Dépôt sauvage au niveau des poubelles mairie le 21/06 : Personne identifiée qui a présenté ses excuses.
- Vandalisme sur boîtier fibre : Véhicule identifié, plainte déposée.
- Réception d'un avis favorable concernant la restauration des quatre tableaux conservés dans l'église de la part de la Conservatrice Départementale des Antiquités et objets d'art de la Haute-Garonne.
- AG GYM MAUREVILLE le 03/07/2025.
- Division parcellaire terrain M. VIEULES, annulation du PC et de la vente du lot 1 (construction maison fond du terrain).
- Fermeture secrétariat mairie du 26/08 au 05/09 inclus.
- Absence de M. le Maire du 23/08 au 13/09.